

rence chargée de l'examen du TNP. Il s'agira donc d'une importante occasion de rencontrer le principal organisme consultatif qui représente auprès de moi, si vous le permettez, le public intéressé. Je m'attends également beaucoup à rencontrer le public et à discuter avec lui au cours de la période de janvier à mars pendant laquelle je ne serai pas liée par la Première Commission ou d'autres réunions à date fixe. Pour le moment, je ne prévois pas de tournée à travers le pays. Je préfère me garder une plus grande marge de manoeuvre de façon à pouvoir examiner les activités, comme les conférences et les séminaires, qui ont lieu au Canada, et déterminer par la suite ceux auxquels je peux participer. J'aimerais également beaucoup m'adresser aux étudiants des écoles secondaires et des universités.

Réd. : Certaines personnes et certains ONG sont désappointés lorsque leurs démarches auprès du gouvernement, faites par l'entremise de l'ambassadeur au désarmement, ne se traduisent pas par des politiques. Comment répondriez-vous à de telles préoccupations?

P.M. : Lorsqu'un si large éventail de questions font l'objet de divers points de vue, je pense que les organismes et les particuliers doivent accepter que leurs désirs ne se traduisent pas immédiatement en politique gouvernementale. Ils ne doivent pas oublier que l'approche traditionnelle du gouvernement canadien, en matière de contrôle des armements et de désarmement, a toujours été de mettre l'accent sur des initiatives pratiques et concrètes, comme la recherche sur la vérification. Les groupes en question doivent établir leurs objectifs en fonction d'un tel contexte. Même si, à un certain moment, il semble qu'une politique prônée par un organisme donné est appuyée par la majorité, cela ne veut pas nécessairement dire que le gouvernement prendra des mesures en ce sens. Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement suit depuis longtemps une certaine ligne de conduite dans le domaine; en plus, comme il s'agit d'un aspect de la politique de sécurité, le gouvernement veut procéder avec précaution avant d'apporter tout changement à sa politique. Par ailleurs, les sondages révèlent souvent des valeurs et des priorités discordantes au sein du public relativement à ces questions, et le gouvernement doit tenir compte de ces divers points de vue.

Le gouvernement doit naturellement être au courant des divers points de vue du public. Il est de plus très avantageux pour le gouvernement d'avoir un espèce

de mécanisme d'essai permettant d'expérimenter et d'améliorer les politiques élaborées ou les options envisagées avant leur adoption. C'est à ce chapitre que le Groupe consultatif est très important.

Tous ceux qui participent au processus ne devraient pas se laisser décourager si leurs buts ne sont pas réfléchis immédiatement en politique gouvernementale. Leurs points de vue sont essentiels à l'élaboration des politiques. Évidemment si un gouvernement s'éloigne vraiment trop de son public, il ne pourra faire autrement que d'en être affecté tôt ou tard.

Réd. : Il est intéressant que vous parliez des sondages, car ces derniers semblent révéler que les hommes et les femmes perçoivent différemment les questions relatives à la paix et à la sécurité. À votre avis, le fait que vous soyez une femme vous amènera-t-il à aborder votre poste différemment de votre prédécesseur?

P.M. : Il s'agit d'une question très intéressante à laquelle il est difficile de répondre. J'ai vu les résultats des sondages moi aussi. Sur une certaine période de temps, ou du moins au cours des cinq dernières années, il semble vraiment y avoir un écart selon le sexe entre les répondants; en effet, les femmes canadiennes accordent en moyenne une plus grande importance aux questions touchant la paix et la sécurité que les hommes canadiens. Un tel écart a amené certains organismes de femmes à demander qu'un plus grand nombre de femmes s'occupent des questions relatives à la paix et à la sécurité et que le gouvernement fasse en sorte que la participation des femmes à ce chapitre soit plus grande. Il ne fait pas de doute, à l'heure actuelle, que le domaine est grandement dominé par des hommes. À la Première Commission, seulement trois ou quatre des 150 et quelques pays représentés sont par une femme, et je ne crois pas qu'il y ait déjà eu de femme représentant permanent au sein de l'OTAN.

Je suis d'avis que le fait de mieux représenter les citoyennes et les citoyens des pays ne pourra qu'être avantageux pour les organismes internationaux et j'estime certainement qu'il est absolument essentiel de représenter équitablement le monde féminin, qui représente plus de la moitié de la population de la Terre. Je suis toutefois un peu moins d'accord avec le principe voulant que notre politique serait inévitablement différente si un plus grand nombre de femmes participaient à son élaboration. On dit souvent que les femmes abordent les questions de façon

plus coopérative et moins compétitive et que notre politique serait donc moins agressive et plus coopérative. Une telle analyse est peut-être vraie dans le cas des politiques de contrôle des armements et de désarmement de certains pays, mais je pense que la politique globale du Canada — l'internationalisme constructif — est essentiellement une politique de coopération qui vise l'obtention d'un consensus. Dans ce sens, j'ose affirmer que nous avons déjà une politique qui est féministe ou qui tient compte du point de vue des femmes. Le fait que les femmes ne participent pas au débat sur un large éventail de questions est une terrible perte de talents et de ressources, mais je ne crois pas que leur présence nous donnerait une politique plus pacifiste.

J'ai un fils qui est âgé de près de cinq ans. Je suis naturellement préoccupée par le monde dans lequel il vivra, mais je dois ajouter que mes collègues masculins qui oeuvrent dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement au sein du gouvernement du Canada et qui ont eux aussi des enfants désirent autant que moi que leurs fils et leurs filles ne connaissent pas la destruction nucléaire. □

TNP : Réunion du Comité préparatoire

Le deuxième Comité préparatoire de la Quatrième Conférence chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (le TNP) s'est réuni à Genève du 11 au 18 septembre 1989. La délégation canadienne était dirigée par l'ambassadeur au désarmement, M^{me} Peggy Mason.

Le Comité préparatoire a discuté brièvement de questions d'ordre administratif ayant trait à la prochaine Conférence et il a ensuite examiné quinze documents de travail portant sur le désarmement et le nucléaire rédigés pour la Conférence par le Secrétariat des Nations Unies (dix documents), l'Agence internationale de l'énergie atomique (trois documents), l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (un) et le Forum du Pacifique-Sud (un).

Le premier Comité préparatoire s'est réuni du 1^{er} mai au 5 mai 1989 à New York. Le troisième et dernier Comité préparatoire se réunira à Genève du 23 avril au 4 mai 1990, la Quatrième Conférence chargée de l'examen du TNP devant avoir lieu du 20 août au 14 septembre 1990. □